



CLASSIQUES
GARNIER

« Assemblée générale ordinaire du 21 juillet 2019. Compte rendu », *L'Amitié guérinienne*, n° 198, 2019, *Revue annuelle des Amis des Guérin*, p. 75-78

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09827-0.p.0075](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09827-0.p.0075)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2019

Compte rendu

L'assemblée générale ordinaire des Amis des Guérin s'est tenue exceptionnellement à Andillac le 21 juillet 2019 à 10 heures sous la présidence de Pierre Chatelus de Vialar.

19 pouvoirs ont été adressés.

Suivant l'ordre du jour le président donne lecture du rapport d'activités 2018.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La Journée Guérinienne du 15 Juillet 2018 s'est déroulée dans les meilleures conditions et, après la messe et un repas qui semble faire l'unanimité, la conférencière invitée, Emmanuelle Tabet, nous a entretenus de « l'Écriture de l'expérience spirituelle dans le *Journal* d'Eugénie de Guérin », sujet intimement lié à la vocation de notre Association.

Pour la publication de notre revue nous n'avons qu'à nous louer de notre collaboration avec les Éditions Garnier et cela grâce à Marie Catherine Huet-Brichard que nous remercions à nouveau, comme nous remercions aussi les fidèles guériniens que sont Laurence et Alan Geddes, éléments essentiels de notre Association.

Le tome I des *Lettres à sa famille et divers* d'Eugénie de Guérin datant de 1942 est complètement épuisé. Nous avons demandé des devis de réimpression.

Nous avons poursuivi sans relâche et malgré toutes sortes de difficultés notre initiative pour que la statue d'Abbal, le Centaure, soit enfin installée au Cayla.

RAPPORT FINANCIER

LES RECETTES

Les trois sources principales et récurrentes de revenus pour notre association sont :

- les cotisations : 2061€ (2018€ en 2017)
- les ventes de livres : 1693€ (1254€ en 2017)
- la Journée Guérinienne : 1104€ (1708€ en 2017), diminution due à la réduction du nombre de participants, 39 payants en 2018 contre 61 payants en 2017.

Il y a eu aussi des revenus exceptionnels de 1862€ pour le projet du déménagement de la statue du Centaure d'Albi au parc du Cayla dont 1200€ de la Mairie de Gaillac, 300€ de la mairie d'Andillac, et 362€ des membres de l'association en plus des 200€ reçus des membres en 2017. Les recettes totales sont de 7923€ (5308€ en 2017).

LES DÉPENSES

Les quatre postes de dépenses les plus importants sont :

- la publication du Bulletin Annuel pour 1394€ (1350€ en 2017)
- la Journée Guérinienne pour 1753€ (1817€ en 2017)
- la variation dans la valeur des stocks de livres de 1185€ (878€ en 2017)
- une provision exceptionnelle de 1862€ pour le déménagement du Centaure

Avec les frais administratifs et divers, les dépenses totalisent 7898€ pour l'année 2018 par rapport à 5292€ en 2017, une augmentation de 2606€ qui s'explique principalement par la provision de 1862€ pour charges concernant le déménagement du Centaure et une augmentation de 308€ dans la réduction de la valeur du stock des livres.

LE RÉSULTAT

Le résultat net pour l'année 2018 est un bénéfice de 26€ comparé à un bénéfice de 17€ pour 2017.

LE BILAN

Le total de l'actif du bilan est de 18698€ représenté principalement par 7847€ de stock de livres et 10633€ en trésorerie, financé par les fonds propres de l'association de 15880€ et par des créiteurs et provisions divers de 2818€

CONCLUSION – LA MÊME QUE L'ANNÉE DERNIÈRE

L'association est en bonne santé financière, mais le nombre d'adhérents continue de baisser, ce qui est dû principalement à l'âge moyen avancé des abonnés qui se retirent peu à peu.

VOTE DES RÉOLUTIONS

Première résolution : l'Assemblée générale ordinaire, après lecture des rapports d'activités et financiers de l'année 2018 approuve ces derniers tels qu'ils sont présentés.

Deuxième résolution : L'Assemblée générale ordinaire donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'année 2018.

Troisième résolution : l'Assemblée générale ordinaire fixe ainsi la cotisation de membre de l'Association pour 2020 :

- Pour la France :
 - Membre adhérent : 22 euros.
 - Membre soutien : 30 euros
 - Membre bienfaiteur : 40 euros et au-delà.
 - Abonnement bibliothèques et universités : 25 euros.
- Étranger : 40 euros.

Quatrième résolution : l'Assemblée générale ordinaire vote la réédition du tome I d'Eugénie de Guérin : *Lettres à sa famille et divers* pour un montant n'excédant pas 3000 euros.

Ces résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Après vote les administrateurs sont renouvelés dans leur mandat pour quatre ans.

PROJETS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Centaure d'Abbal est enfin arrivé au Cayla : il y était attendu depuis 75 ans ! Cela grâce à l'initiative et à la ténacité de notre Association. Nous avons rempli notre rôle de défendre la mémoire et les œuvres de Maurice et Eugénie de Guérin.

Le Département envisage la dissolution de L'Établissement Public du Musée du Cayla. Si ce projet se concrétise, nos rapports avec le Musée en seront bouleversés. Pendant des années, l'Établissement public a été l'âme et le gardien des lieux et nous rendons ici hommage à son président Alain Soriano lequel s'est toujours battu bec et ongles pour la sauvegarde du Cayla.

Si une nouvelle page devait s'ouvrir, nous espérons pouvoir continuer à faire rayonner le souvenir d'Eugénie et de Maurice de Guérin.

Comme chaque année maintenant, le Festival de Musique de Cordes avec lequel nous collaborons donnera un concert au Cayla.

L'association Verre en Vert qui réunit des jeunes vigneronnes avec lesquels nous sommes liés organise chaque année une manifestation au Cayla. La dernière a réuni cette année quatre cents personnes lesquelles ont eu ainsi l'occasion de découvrir le Cayla.

Enfin, nous avons été approchés par une compagnie théâtrale qui a composé un spectacle autour d'Eugénie et Maurice, spectacle qui sera donné au Cayla.

Mais, comme toujours et comme toutes les Associations, nous devons renouveler nos membres si nous voulons perdurer et cela doit être l'effort de tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.